

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 04 avril 2014**

L'an deux mille quatorze,
Le quatre avril, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du vingt-huit mars deux mille quatorze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de conseillers présents :	18
Nombre de conseillers présents ou représentés	19
Nombre de conseillers excusés :	01
Nombre de conseillers absents :	

Présents, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

1. GUERIN Denise	10. FRERSON Alain
2. SERGENT Jean-Marie	11. DOS SANTOS RODRIGUES Sandrine
3. AUBRY Christine	12. GIRARD Pascal
4. ANGO Jacques-Vianney	13. MASSON-BENSID Nadia
5. DEBRAND Monique	14. LADROIT Serge
6. CABART Jean-Claude	15. LACROIX Aurore
7. PEGURRI Gisèle	16. BELHANDA Abdeslam
8. LONGUEVILLE Jean-Pierre	17.
9. LECLERE Claudine	18. LORENZI Jean-Luc
	19. AMBOLLET christine

Absents :

Absents excusés : Mme FONTANIVE Marzéna

Pouvoirs : Mme FONTANIVE Marzéna à Mme AUBRY Christine

Secrétaire : Mme DEBRAND Monique

**OBJET : ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE (C.C.A.S.)**

N° 14/51

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 123-6 et R. 123-8 fixant les conditions d'élection des membres du conseil d'administration des centres d'action sociale,

Considérant que cette élection doit avoir lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni note préférentiel,

Le Maire invite le Conseil à procéder à l'élection des 8 délégués titulaires représentant la collectivité au sein du conseil d'administration du centre d'action sociale.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 19
Bulletins nuls à déduire
Suffrages exprimés : 19
Majorité absolue : 10

Ont obtenu : DIX NEUF VOIX (19)

-AUBRY Christine
-FONTANIVE Marzéna
-GIRARD Pascal
-LECLERE Claudine
-LACROIX Aurore
-PEGURRI Gisèle
-AMBOLLET Christine
-DOS SANTOS RODRIGUES Sandrine

Ont été proclamés élus car ayant obtenu la majorité absolue :

-AUBRY Christine
-FONTANIVE Marzéna
-GIRARD Pascal
-LECLERE Claudine
-LACROIX Aurore
-PEGURRI Gisèle
-AMBOLLET Christine
-DOS SANTOS RODRIGUES Sandrine

Fait à Pargny sur Saulx,
Le Maire,
Denise GUERIN